

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022**

Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,
Présents :

ANXIONNAZ Anne-Marie	BERGER-SABBATEL Jean-Claude	BERTHIER Béatrice
GUICHARD Nicolas	LIGEON Marie-Cécile	MILLERET Liliane
SONDAZ Elodie	THOMAT Stéphane	VERNON Nicolas
VEROLLET Cédric		
Etaient excusés	ANXIONNAZ Vincent	BOIREAU Yann
Etait absente	FRAMMOLINI Julie	

Secrétaire de séance : SONDAZ Elodie

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

Achat de terrains

La Commune a pris la décision d'acquérir l'emplacement réservé n°3 du PLU au Chef-Lieu pour un montant de 23 000€ ainsi qu'une partie de la parcelle A2262 à Montgirod pour réaliser une place de parking supplémentaire pour un montant de 840€.

Indemnités des élus

Il a été décidé d'annuler les indemnités d'un conseiller municipal missionné pour le suivi des travaux communaux durant la saison d'hiver car il ne peut assurer ses fonctions. Les indemnités des autres élus n'ont pas été modifiées. La mission reprendra au printemps.

Présentation d'une étude d'assainissement

Une étude de faisabilité concernant l'assainissement collectif pour les hameaux non raccordés, a été réalisée par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise. Différents scénarios ont été présentés et ont permis de prendre la décision de refuser la participation aux travaux de raccordement à la STEP de Bellentre. Les montants ont été jugés trop élevés et les solutions techniques inadaptées. Des études complémentaires seront réalisées pour permettre un choix définitif.

Demandes de subvention

- Auprès du Syndicat d'Energie de la Savoie pour la deuxième tranche de remplacement des lampadaires au Chef-Lieu et l'installation de réverbères solaires au parking de Montgirod
- Auprès du Département dans le cadre du Fond Départemental d'Equipement des Communes pour l'achat d'un tracteur de déneigement en échange de l'Unimog.

Décision modificative

Un prélèvement de 16 000 € du compte de réserve a été effectué vers le chapitre charges de personnel, les prévisions budgétaires ayant été sous-évaluées.

Abrogation de la carte communale

Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'abrogation de la carte communale. Le Conseil municipal a adopté cette abrogation à l'unanimité.

Le rapport est disponible en mairie.

Révision loyer d'habitation

Révision du loyer d'habitation de M. MANGOT Pierre au Chef-Lieu en fonction de l'indice de référence des loyers en fonction du bail en cours.

Taxe aménagement

Révision de la taxe d'aménagement sur le secteur de l'OAP de Parchet qui passe de 10% à 20% afin de compenser en partie la viabilisation réalisée par la Commune.

Communication des demandes d'urbanisme

→ Point sur les dossiers examinés en commission :

- Permis de construire :
 - ALBRIET David/BONNEFOY Morgane – Chef-Lieu – construction d'une maison individuelle
- Déclaration préalable :
 - CRASSOUS Jacques – Villarivon – remplacement d'une barrière
 - Actelios Solutions Jpme (FRACHER) – Feindaille – panneaux photovoltaïques
 - Eco Logis France (REYMOND) – Picolard – panneaux photovoltaïques
 - VEROLLET Cédric – Montgirod – abri jardin
- Certificat d'urbanisme
 - CROUZET Yvan – Chef-Lieu – réhabilitation d'un bâtiment existant

Questions et communications diverses

- ❖ Bilan du premier trimestre de fonctionnement de l'ALSH du mercredi (Accueil de Loisirs) sur Bourg-Saint-Maurice, entre les communes des Chapelles, de Bourg-Saint-Maurice et de Séez : 2 familles des Chapelles en ont bénéficié (3 enfants).
- ❖ Accord de principe pour la reconduction du chantier jeunes de l'association Concordia en vue de la réhabilitation du canal de Vaugelaz, l'été prochain.
- ❖ Avis favorable pour la réalisation d'un diagnostic architectural à la chapelle de Picolard en vue de protéger le bâtiment et de demander des subventions. Une réflexion est à l'étude pour la réhabilitation du canal de Vaugelaz.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.

Les Chapelles, le 18 janvier 2022

Le Maire,



Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sondaz', written over a horizontal line.